

NOUVEAUTÉ

NOUVEAUTÉ

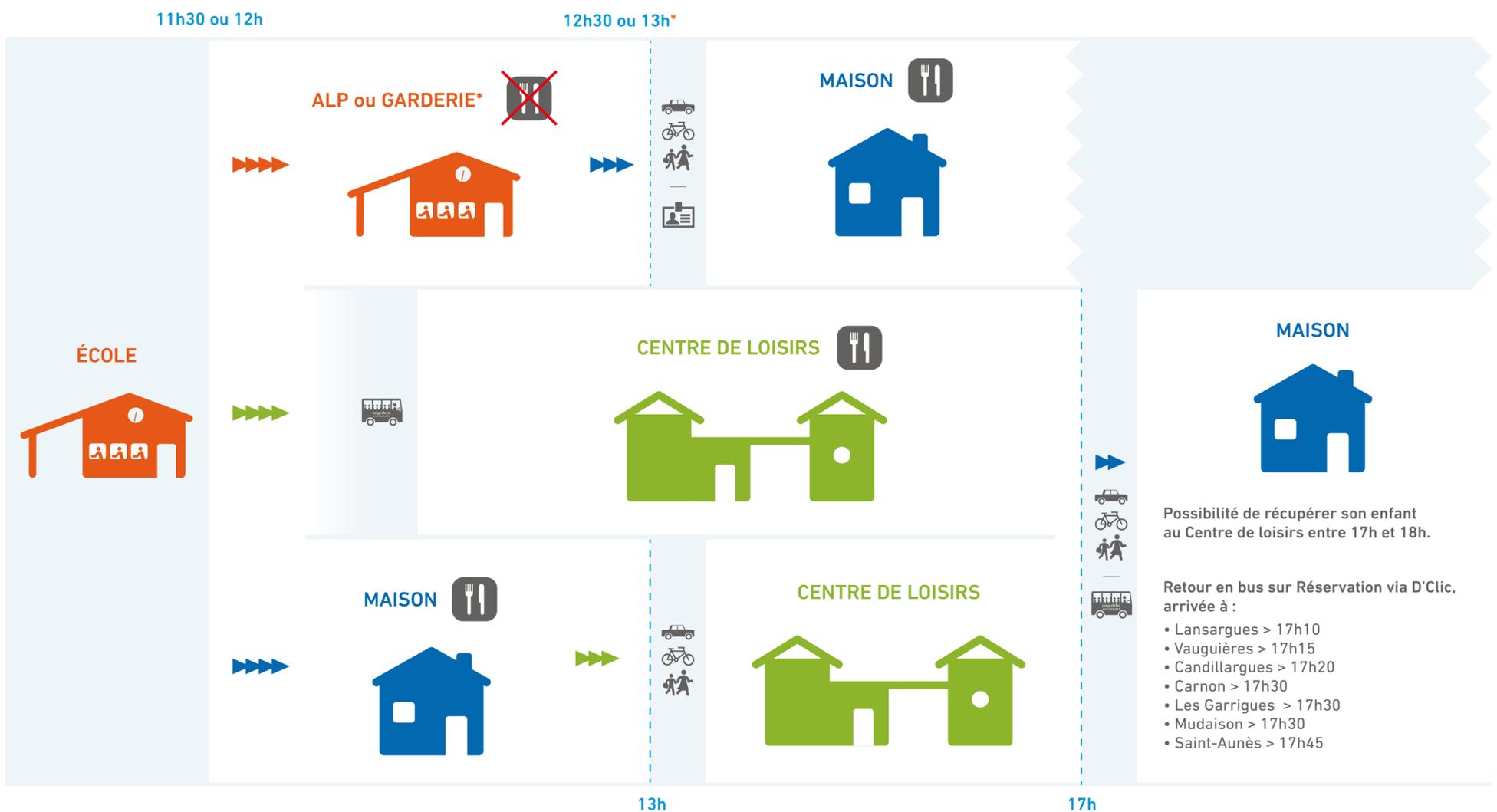
# MERCREDI MIDI

## RENTRÉE 2016

À partir de la rentrée scolaire 2016-2017, l'organisation du mercredi midi évolue.

Les enfants inscrits en centre de loisirs pourront y prendre leur repas. Pour les enfants qui ne sont pas inscrits en centre de loisirs, un mode de garde est mis en place permettant aux parents de venir récupérer leur enfant jusqu'à 13h selon les communes\*.

*Voici un schéma qui en détaille le fonctionnement.*



\* ALP : jusqu'à 13h

GARDERIE : Lansargues > 13h | Palavas-Les-Flots > 12h30

Candillargues et Les Garrigues > se rapprocher de la Mairie pour connaître les horaires

Les parents peuvent récupérer leur enfant pendant tout le créneau de garde.

### Légendes

#### Moyens de transport personnel

Les enfants partant du restaurant scolaire ou du centre de loisirs seuls, devront présenter une attestation. (téléchargeable sur le portail D'Clic)

#### Transport en bus

Les enfants seront transportés par les bus de l'Agglomération du Pays de l'Or. (réservation sur le portail D'Clic)

#### Repas

Toute personne autorisée par le DFU (Dossier Familial Unique) à venir récupérer l'enfant, devra se munir d'une pièce d'identité.